

Hannut, le 14 juin 2018

PV du Conseil de la zone de secours Hesbaye tenu le jeudi 14 juin 2018 à 9h30 en la salle Jean RENARD de l'Hôtel de la Ville de Hannut, rue de Landen, 23 à 4280
HANNUT

Le Président, ouvre la séance à 9h40

Note explicative

Présents : M. E. DOUETTE, Bourgmestre de Hannut, Président ;
M P. GUILLAUME, Bourgmestre de Braives, Vice-Président ;
MM. J-L BOXUS, Bourgmestre de Donceel, L. GUSTIN, Bourgmestre de Burdinne,
E. CARTUYVELS, Bourgmestre de Faimés, T. COURTOIS, Bourgmestre de
Wasseiges, M. J. DE NEUVILLE Bourgmestre de Remicourt, Y. KINNARD,
Bourgmestre de Lincé, M. J. DEDRY, Bourgmestre de Berloz et M.DOMBRET,
Bourgmestre de Geer, H. JONET, Bourgmestre de Verlaine, Mme I. ALBERT,
Bourgmestre d'Oreye (arrivée après le point 1), conseillers ;
M. le Major, M. DUVIVIER, Commandant de la Zone de secours 1, avec voix
consultative ;
M. G. VIATOUR, Secrétaire de Zone ;
Mme A. DISTEXHE, Invitée ;
Me T. WIMMER, Conseil de la Zone ;
Excusés : M. J. CHABOT, Vice-Président.

Séance à huis-clos

Séance publique

Le Commandant de Zone, Mme Distexhe et Mme Isabelle Albert, Bourgmestre d'Oreye entrent en séance

Approbation du procès-verbal des séances publiques des 26 avril et 7 juin 2018

Informations

- A. Prend connaissance que des démarches sont entreprises auprès du cabinet Di Antonio afin d'obtenir des subsides pour la cellule ARTH dans le cadre du bien-être animal ;
- B. Prend connaissance des informations fournies par la SWDE en matière de ressources en eaux ;
- C. Prend connaissance qu'un dossier « Ureba » va être introduit dans le cadre de la construction de l'extension de la caserne de Hannut ;
- D. Prend connaissance qu'il a été demandé en réunion cadre de faire au préalable des photos dans le cadre de certaines interventions (nettoyage de chaussée) afin d'être prêt en cas de réclamation ;

- E. Prend connaissance que la Zone de secours a été citée en vue de mettre en cause sa responsabilité dans le cadre d'une intervention et qu'un dossier a été ouvert auprès d'Ethias à ce sujet ;
- F. Prend connaissance que la Zone de secours a pris contact avec les communes dans le cadre du plan canicule ;
- G. Prend connaissance de l'approbation des délibérations du Collège de Zone du 22 mars 2018 par les services du Gouverneur en date du 18 avril 2018 sans remarque ;
- H. Prend connaissance des informations concernant l'actualisation des données GPS et que celles-ci ont été communiquées au DG communaux ;
- I. Prend connaissance de la note actualisée reprenant le planning d'entrée en fonction de la cellule de planification d'urgence ;
- J. Prend connaissance du compte-rendu de la réunion entre les Commandants des zones Hesbaye et Hemeco dans le cadre des départs ambulances et la confirme ;
- K. Prend connaissance du projet de courrier accompagnant les autocollants ;
- L. Prend connaissance qu'il n'y a pas d'enveloppe provinciale dans le cadre du Fonds nucléaire cette année ;
- M. Prend connaissance le « Kiwanis Haut-Geer - Comtesses de Hesbaye » a accepté d'offrir pendant 2 ans à la Zone de nounours pour les interventions impliquant des enfants et que la Zone sera représentée par le Bourgmestre de Remicourt lors de la remise du chèque le 28 juin 2018 ;
- N. Prend connaissance du PV de réunion du 23.04.2018 relatif au dispatching provincial
- O. Prend connaissance de l'octroi du permis d'urbanisme pour la construction du bâtiment « Etat- Major et Service » et demande que le point chauffage soit vérifié ;
- P. Prend connaissance de l'approbation des délibérations du Collège de Zone du 26 avril 2018 par les services du Gouverneur en date du 25 mai 2018 sans remarque ;
- Q. Prend connaissance de l'approbation des délibérations du Conseil de Zone du 26 avril 2018 par les services du Gouverneur en date du 25 mai 2018 sans remarque ;
- R. Prend connaissance que les autocollants ont été réceptionnés à la Zone et qu'ils sont à la disposition des communes ;
- S. Prend connaissance qu'il appartient aux communes de disposer de sacs de sables pour faire face aux inondations et demande au service d'analyser un éventuel achat groupé de sac pour l'ensemble des communes ;
- T. Prend connaissance de la réponse fournie par le SPF Intérieur en matière de séance d'informations et demande qu'une démarche soit effectuée pour obtenir ces réunions. M. Luc Gustin interpellera le Ministre de l'Intérieur à ce sujet ;

2. Compte 2017

En matière de compte, chaque commune dispose du nombre de voix repris ci-dessous

	Population Résidentielle au 01/01/2014	% Population	Nombre de voix
Berloz	2.973	4,10%	4
Braives	6.097	8,41%	8
Burdinne	3.063	4,23%	4
Donceel	2.997	4,14%	4
Faimes	3.837	5,29%	5
Geer	3.270	4,51%	5
Hannut	15.838	21,85%	22

Lincet	3.275	4,52%	5
Oreye	3.777	5,21%	5
Remicourt	5.799	8,00%	8
Verlaine	4.014	5,54%	6
Waremme	14.742	20,34%	20
Wasseiges	2.794	3,86%	4
TOTAL	72.476	100,00%	100

M. Thomas Courtois, Bourgmestre de Wasseiges quitte la séance

A. Compte 2017 – Approbation

Le compte budgétaire élaboré par Mme B. JACQUES, présente un boni au service ordinaire de **637.739,55 €** et au service extraordinaire un boni de **18.265.39 €**.

Les Membres du Conseil approuvent les comptes ordinaires et extraordinaires tels que présentés ci-dessus

Délibération

M. Luc Gustin, Bourgmestre de Burdinne quitte la séance

3. Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire 2018 – Approbation

En matière de budget, chaque commune dispose du nombre de voix repris ci-dessous

	Population Résidentielle au 01/01/2014	% Population	Nombre de voix
Berloz	2.973	4,10%	4
Braives	6.097	8,41%	8
Burdinne	3.063	4,23%	4
Donceel	2.997	4,14%	4
Faimes	3.837	5,29%	5
Geer	3.270	4,51%	5
Hannut	15.838	21,85%	22
Lincet	3.275	4,52%	5
Oreye	3.777	5,21%	5
Remicourt	5.799	8,00%	8
Verlaine	4.014	5,54%	6
Waremme	14.742	20,34%	20
Wasseiges	2.794	3,86%	4
TOTAL	72.476	100,00%	100

Affectation du résultat de 2017 :

Le Collège propose au Conseil de Zone l'affectation suivante : soit

Dotation d'une provision au budget ordinaire – 400.000 € en vue d'avoir une réserve suffisante pour la création de la cellule Planu.

Dotation au fond de réserve extraordinaire – 200.000 € pour le paiement des investissements de l'année 2018.

Les autres montants prévus restent inchangés.

Les Membres du Conseil de zone approuvent les modifications budgétaires n° 1/2018 ordinaire et extraordinaire telles que présentés ci-dessus.

Délibération

4. Règlement de travail du personnel non opérationnel – Décision

Les Membres du Conseil décident de marquer leur accord sur le règlement de travail du personnel non opérationnel de la zone de secours, tel qu'annexé, lequel remplace intégralement le règlement de travail existant à ce jour.

Délibération

5. Dossiers extraordinaires 2018 – Approbation des cahiers des charges et des firmes à consulter

A. Acquisition d'une ambulance – Procédure négociée avec publication préalable

B. Acquisition de deux véhicules -Procédure négociée sans publication préalable

C. Acquisition d'un copieur – imprimante scanner (Poste de Hannut) – Procédure négociée sans publication préalable

D. Acquisition de Matériel informatique – Procédure négociée sans publication préalable

E. Travaux d'aménagement au poste de Waremme – Procédure négociée sans publicité -

F. Acquisition 15 radios Astrid (Renouvellement) – Art 351/744-51

Les Membres du Conseil décident d'approuver les différents cahiers des charges et de lancer les différents marchés repris aux points A, B, C, D, E et F

Délibération

H. Acquisition armoire de nettoyage – Attribution

Vu le rapport établi par les services de la Zone, les Membres du Conseil décident d'attribuer le marché à la société DRAGER et de lui notifier la décision.

Délibération

M. Yves Kinnard, Bourgmestre de Lincet quitte la séance

6. Cahier des charges relatif à l'extension de la caserne de Hannut – Approbation

Les Membres du Conseil décident d'approuver le cahier de charges et de lancer le marché dans le cadre d'une procédure ouverte.

Délibération

7. Facturation aux communes des visites de prévention dans le cadre de la sécurité publique – développement par M. Pol Guillaume – Ratification

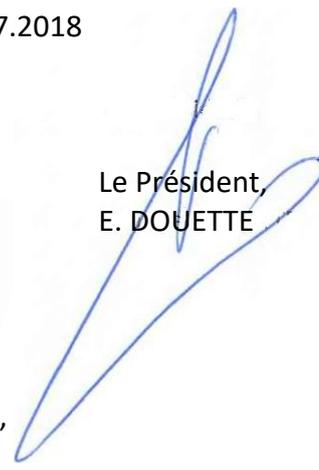
Les Membres du Conseil ratifient la décision de ne pas facturer ces prestations aux communes et de les informer. Les factures relatives à ces prestations seront inscrites dans le tableau récapitulatif des prestations en faveur des communes.

Séance à huis-clos :

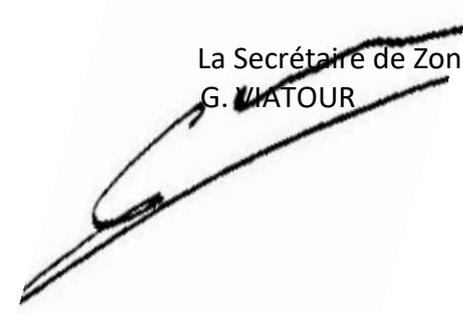
Approuvé en séance du Collège de zone du 19.07.2018



Le Commandant,
Major M. DUVIVIER



Le Président,
E. DOUETTE



La Secrétaire de Zone,
G. VIATOUR